

Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ARLES

R E C E P I S S E D E D E P O T

41 RUE DE LA REPUBLIQUE

13200 ARLES

MINITEL : 7J/7J - 24H/24H 08.36.29.22.22

TEL. 04.90.52.20.30 OU 04.90.96.57.80 - FAX 04.90.93.07.21

SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DES SAINTES MARIES DE LA MER

HOTEL DE VILLE
LES STES MARIES DE LA MER
13460 LES STES MARIES DE LA MER

V/REF :

N/REF : 83 B 79 / A-520

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ARLES CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 02/08/2000, SOUS LE NUMERO A-520,

P.V. DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07/06/2000

PRISE ACTE DE LA NOMINATION DU NOUVEAU REPRESENTANT PERMANENT DE LA CAISSE
DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS A COMPTER DU 07/02/2000

... CONCERNANT LA SOCIETE

SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DES SAINTES MARIES DE LA MER

STE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE

HOTEL DE VILLE

LES STES MARIES DE LA MER

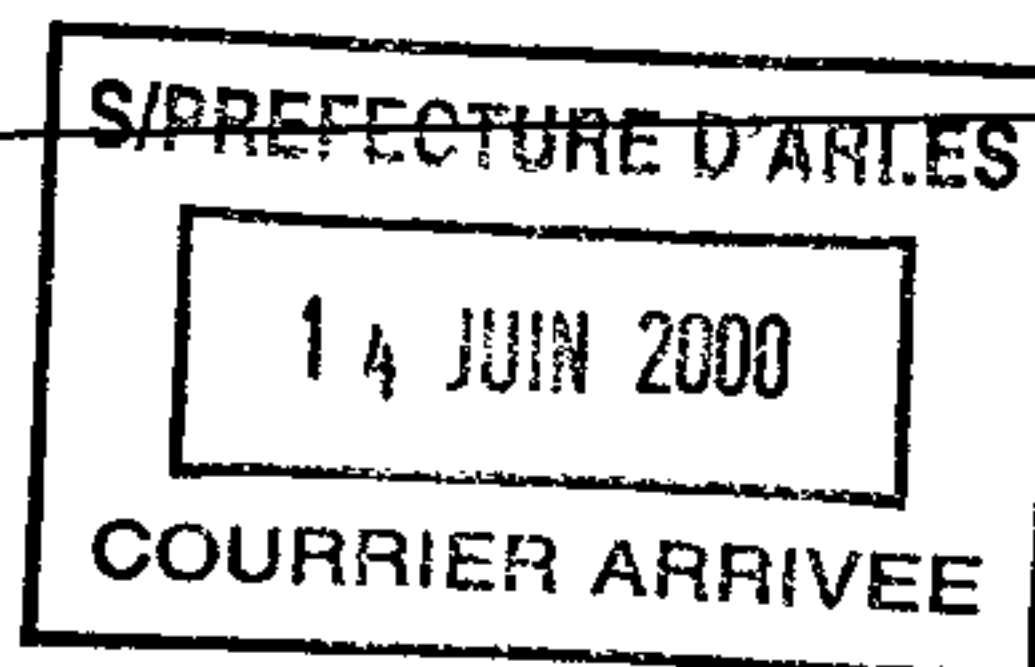
13460 LES STES MARIES DE LA MER

R.C.S ARLES 328 579 214 (83 B 79)

LE GREFFIER



PROCES - VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SEMIS
DU 7 JUIN 2000



Le Conseil d'Administration a été régulièrement convoqué le 19 Mai 2000.

L'an deux mille, le sept juin à dix heures trente, le Conseil d'Administration de la SEMIS s'est réuni au Relais Culturel des Saintes Maries de la Mer, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1° - Approbation du PV du Conseil d'Administration du 13 Décembre 1999*
- 2° - Prise d'acte de la nomination du nouveau représentant permanent de la Caisse des Dépôts et Consignations*
- 3° - Approbation du projet d'arrêté des Comptes et du Bilan 1999*
- 4° - Approbation du projet de Rapport de Gestion de l'exercice 1999*
- 5° - Fixation de la date et de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire,
Approbation du projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire*
- 6° - Jetons de Présence*
- 7° - Questions diverses*

Les administrateurs suivants étaient présents :

Pour la Commune :

*MM. Roland CHASSAIN, Pierre-Antoine SALMOCHI, Roger DE MURCIA,
Eric VICENTE.*

Pour l'Office de Tourisme :

M. Claude DAL CANTO

Pour la Caisse des Dépôts et Consignations :

M. Bertrand REYNAUD

Pour la SCET PACA :

M. Alain DONNAREL

Pour la Caisse d'Epargne PAC :

M. Pierre CHALIE

Absents excusés :

M. Jean-Pierre ALENGRIIN ayant donné pouvoir à M. DE MURCIA,

M. Daniel ARNAUDET,

Melle Pascale JALABERT ayant donné pouvoir à M. SALMOCHI,

M. Yvon VIVES, ayant donné Pouvoir à M. CHASSAIN

M. Bernard BELLON.

*Assistaient également à la séance, outre Mme Claire DUFOUR PELLETTIER,
Commissaire aux Comptes,*

M. Roger ZIMMERMANN, Directeur de la SEMIS,

M. Christian SEVERAC, Chef-Comptable de la SEMIS,

M. Jean-Pierre TICCHI, représentant de la DUP au sein du C.A.,

Mme Claudie BARRY, Directrice de l'Office de Tourisme,

Mme Jacqueline MOLLAND, du Crédit Agricole,

Mme Chantal GARNIER, assurant le secrétariat du C.A.,

*M. le Président ouvre la séance à 10 H 45, en présentant M. REYNAUD,
M. TICCHI et Mme BARRY.*

*S
CA*

1° - Approbation du Procès Verbal du C.A. du 13 Décembre 1999

Le Procès Verbal du Conseil d'Administration en date du 13 Décembre 1999 a été envoyé aux administrateurs pour corrections éventuelles. Aucune modification du PV n'a été demandée mais M. Vicente souhaitant connaître la ventilation du chiffre d'affaires des campings au niveau des mobil-homes et des BTM, un état a été remis ce jour aux administrateurs avec cette ventilation et l'augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Mis au vote, ce Procès Verbal a été adopté à l'unanimité.

2° - Prise d'acte de la nomination du nouveau représentant permanent de la Caisse des Dépôts et Consignations

Nous prenons acte ce jour de la nomination de Monsieur Bertrand REYNAUD, nouveau représentant permanent de la Caisse des Dépôts et Consignations au sein de notre Conseil d'Administration, en remplacement de Monsieur Pascal BERARD.

3° - Approbation du Projet d'Arrêté des Comptes et du Bilan 1999

M. ZIMMERMANN présente les comptes par le biais du rapport de gestion dans lequel ils sont détaillés par activité.

Mis au vote, le Projet d'Arrêté des Comptes et du Bilan 1999 est approuvé à l'unanimité.

4° - Approbation du Projet de Rapport de Gestion de l'exercice 1999

M. ZIMMERMANN procède à la lecture du rapport de gestion en évoquant la signature, en décembre 1999, de l'accord de réduction du temps de travail (35 H) qui s'est déroulé dans de bonnes conditions avec les délégués du personnel et les représentants syndicaux; pas de diminution de salaire mais un blocage de la valeur du point pendant deux ans. M. CHASSAIN explique que les augmentations systématiques tous les deux ans étaient une spirale dangereuse pour la société et que cela permettra de récompenser les personnes méritantes.

S
R

Concernant le rapport d'activité et Camargue Congrès, M. ZIMMERMANN fait part aux Administrateurs du problème principal rencontré de plus en plus fréquemment, celui de l'hébergement. En effet, nous avons eu des contacts avec des congrès importants de plus de 100 personnes mais il nous est impossible de les loger sur place. M. SALMOCHI souligne que ce n'est pas un problème spécifique aux Saintes et que même dans les grandes villes, il faut réserver un an à l'avance pour n'importe quelle manifestation. M. DE MURCIA nous informe de la construction de 50 appartements en locatif à la semaine, Route de Cacharel, ce qui pourrait peut-être nous venir en aide.

Mme BARRY fait ensuite le point sur la certification AFNOR obtenue en Mai dernier et pour laquelle un certain nombre de critères étaient impératifs. Sur 3300 Offices en France, seulement 37 sont en 4 étoiles et 12 certifiés AFNOR et dans les Bouches du Rhône, 4 Offices sont en 4 étoiles : Marseille, Aix, Arles et Les Saintes et 2 sont certifiés : Aix et Les Saintes. M. SALMOCHI souligne le travail effectué par le personnel de l'Office qui est particulièrement stressant et qui nécessite une grande discipline nerveuse. M. CHASSAIN ajoute que l'Office est un outil indispensable à la vie de la station et que les visiteurs et les journalistes sont pleinement satisfaits de l'accueil qui leur est réservé.

Concernant les Campings, beaucoup d'efforts ont été entrepris en matière de sécurité et d'entretien, et cela porte ses fruits puisque les réservations sont de plus en plus importantes d'une année sur l'autre. M. CHASSAIN souligne que les touristes qui viennent dans notre station ont envie de passer des vacances en toute sécurité et apprécient les mesures prises en ce sens.

Au niveau du Port, l'Association des Plaisanciers souhaite que des mesures de protection soient prises avec la mise en place de digues. M. CHASSAIN explique que le problème est à l'étude avec les services maritimes et que le SYMADREM est également interrogé à ce sujet. Des travaux ont été exécutés pour réduire l'ensablement particulièrement au niveau du quai pêcheurs avec la pose de ganivelles sur la plage.

L'Ecole de Voile pourra s'installer dans de nouveaux locaux à la fin de l'année et nous pourrons alors nous axer davantage sur la commercialisation des produits. M. ZIMMERMANN travaille actuellement sur le classement en « Station Voile » des Saintes Maries et M. CHASSAIN souhaite que l'on puisse organiser des manifestations destinées à développer les activités nautiques.

FCR

Les Régies et notamment la Plage-Est ont de bons résultats grâce aux améliorations de l'entrée avec des barrières, un rond-point et des sacs « Plage Propre » qui vont être distribués cet été. De plus la décharge va être fermée au public le 14 Juin prochain, ce qui améliorera considérablement l'image de cet endroit. M. CHASSAIN tient à remercier le personnel des régies qui ont des postes difficiles à tenir.

M. CHASSAIN fait un tour de table pour écouter des questions éventuelles :
M. DONNAREL pense que l'outil SEM est performant, que sa gestion a été améliorée depuis 1995 et que cela représente un bonus supplémentaire pour la station.
MM. CHALIE et REYNAUD souligne la qualité des gestionnaires et sont satisfaits des résultats ainsi que Mme MOLLAND et les autres administrateurs. M. SALMOCHI et M. DE MURCIA remarquent le dynamisme actuel de la SEMIS et de son personnel et souhaitent que cette ambiance se poursuive.

Mis au vote, le projet de Rapport de Gestion est approuvé à l'unanimité.

5 ° - Fixation de la date et de l'ordre du jour de l'A.G.O.
Approbation du projet de résolutions à soumettre à l'A.G.O.

La date retenue pour l'A.G.O. est le Mardi 27 Juin 2000 à 10 H 30.
M. ZIMMERMANN lit l'ordre du jour et le projet de résolutions.
Ces textes sont approuvés à l'unanimité.

6 ° - Jetons de présence

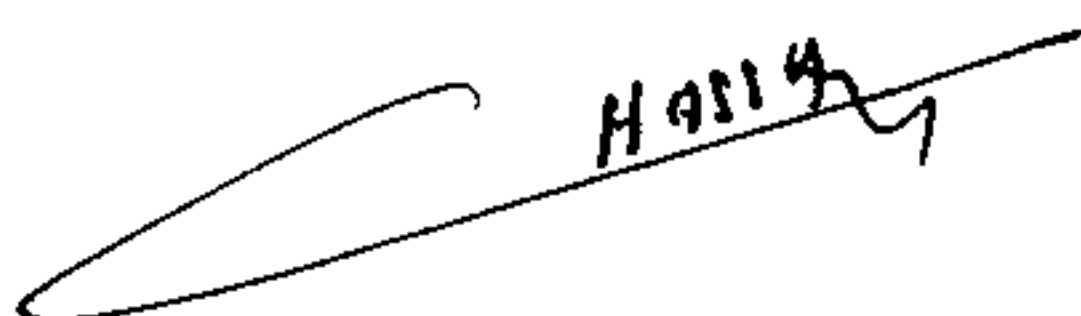
Le Conseil d'Administration propose de maintenir le montant des jetons de présence à la somme de 50 000 F pour l'exercice 1999.

7 ° - Questions diverses :

M. SEVERAC informe les administrateurs que la SEMIS a eu un contrôle fiscal et leur explique les points litigieux relevés par l'Inspecteur, mais aucune pénalité ni mauvaise foi n'ont été retenues envers la SEMIS.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 H 45.

Le Président,



Un Administrateur,

